



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 15 décembre 2022
à 8 h 30**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Période de questions du public
- 10.02** Période de questions des membres du conseil
- 10.03** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 15 décembre 2022 à 8 h 30

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Autoriser une dépense totale de 89 680,50 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat de services professionnels à Le groupe Élise Beauregard et collaborateurs (ELBC) Inc. au même montant, pour la préparation des plans et devis, document d'appel d'offres et surveillance des travaux de réfection du parc d'Antioche et de la Place des Jumelages de l'arrondissement Anjou - Appel d'offres sur invitation 2023-06-SP (2 soumissionnaires)

40 – Réglementation

- 40.01** Modifier la résolution CA22 12279, afin d'inclure les modifications au plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement d'un bâtiment industriel situé au 9021, boulevard Métropolitain - lot 2 575 569 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.02** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux « Musique en continu » organisés par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou au parc Goncourt et au parc des Roseraies, de 9 h à 19 h du 23 décembre 2022 au 8 janvier 2023 et tous les samedis et les dimanches du 9 janvier 2023 au 31 mars 2023

40.03 Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur rue, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de la rencontre du 13 décembre 2022

40.04 Adopter un règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50) » (RCA 50-12), visant à modifier les autorisations de dépense relatif au contrat et l'approbation de plan d'implantation et d'intégration architecturale

50 – Ressources humaines

50.01 Nommer l'employé(e) portant le matricule 674888000 à titre de directrice ou de directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS), à compter du 15 décembre 2022

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022